POLICY PAPER

Friedrich Ebert Stiftung

Dr Cheick Kader M'baye

Etat des Lieux de l'Emploi au Mali Post crises sanitaire et sécuritaire : la transformation structurelle et les réformes du marché de l'emploi comme solutions pour une croissance inclusive et durable ?

Résumé exécutif

La problématique de l'emploi et notamment de l'emploi décent (emploi productif, convenablement rémunéré et disposant d'une protection sociale) a toujours été au cœur des enjeux de développement des pays africains en général, et du Mali en particulier. Le travail décent est essentiel à la dignité humaine et à la justice sociale.

Le présent Policy Paper vise d'une part, à dresser un état des lieux de l'emploi au Mali en se concentrant surtout sur les périodes post crises sanitaire et sécuritaire. D'autre part, ce document vise à proposer des recommandations pertinentes afin de renforcer la résilience du marché de l'emploi et assurer un développement harmonieux et durable au Mali.

La principale conclusion du document est que les défis en matière d'emploi au Mali sont encore importants, et il convient de mettre en œuvre des réformes ambitieuses afin d'intensifier et d'accélérer les avancées observées, notamment en termes de fonctionnement efficient du marché du travail, d'emplois décents des populations les plus vulnérables (femmes, jeunes, personnes vivant avec handicap) et de formalisation de l'économie.

Ces réformes devraient être discutées, élaborées et mises en œuvre autour d'un dialogue social (Etat, patronat, syndicats) franc, transparent et dynamique, tout en ayant une meilleure connaissance de la structure et des fondamentaux de l'économie malienne afin que la performance et la justice sociale en termes d'emplois soient une réalité au Mali.

Pour cela, les recommandations suivantes ont été formulées :

- → Accélérer le processus d'industrialisation de l'économie en se focalisant sur l'agro-alimentaire. Cela permettra ainsi d'établir une passerelle directe entre l'Agriculture (principal secteur créateur d'emplois au Mali) et l'Industrie (créateur d'emplois salariés et de revenus décents), afin que le potentiel démographique soit pleinement exploité au profit du processus de création de richesse et d'emplois décents formels au Mali. Compte tenu du contexte de rareté des ressources, il serait important de développer des approches de partenariat public-privé (PPP) profitant avec équité à l'ensemble des parties prenantes (populations, entreprises et Etat). Ces partenariats PPP pourraient également être mis à profit pour la résolution de la question énergétique tant chère non seulement au processus d'industrialisation, mais aussi au bien-être des populations maliennes.

- → Réformer le marché de l'emploi de manière à garantir un fonctionnement optimal du marché. Cela devrait passer par un certain nombre de mesures notamment : (1) le suivi de l'application effective de la législation du travail, (2) l'accès à l'information pour tous, (3) la concurrence loyale, (4) une meilleure prise en compte des opportunités pour les personnes vivant avec handicap, et (5) la redéfinition des filières de formation en fonction des besoins réels du marché du travail. Cela réduira considérablement les contraintes et inégalités d'accès au marché de l'emploi, et augmentera la probabilité d'obtention des emplois salariés et décents.

- → Adopter une approche incitative de formalisation du secteur informel. Etant donné que l'écrasante majorité des emplois est informelle au Mali, une approche incitative et progressive de formalisation du secteur est nécessaire. Cela devrait passer notamment par : (a) une meilleure organisation de ces travailleurs en coopératives par domaine d'activités, (b) un renforcement de leurs compétences techniques (formations professionnelles de courtes durées en fonction des potentialités économiques locales), et (c) un appui en matière de conseils, de gestion d'entreprise, et d'amélioration des services publics de l'emploi (tels que l'immatriculation des entreprises ou l'assurance volontaire) afin de réduire le temps consacré aux démarches administratives qui constituent un obstacle majeur pour les travailleurs du secteur informel. Ces différentes actions vont permettre d'améliorer la productivité et la compétitivité des travailleurs de l'économie informelle, ce qui les incitera à rechercher de meilleures opportunités d'affaires ou d'emplois et à se formaliser, contribuant ainsi à réduire la précarité des emplois et la pauvreté au Mali.

- → Promouvoir davantage l'entrepreneuriat et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes afin d'exploiter pleinement le potentiel démographique. Il est important de noter que les femmes et les jeunes constituent le potentiel démographique du Mali et à ce titre, ce dernier devrait être pleinement exploité afin de créer plus de richesse et plus d'emplois décents au Mali. Il serait donc nécessaire de financer des projets à impact rapide en faveur de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes notamment en milieu rural et en fonction des potentialités économiques locales. Cela passera aussi par la promotion de l'inclusion financière à travers notamment l'éducation financière, l'accès au micro-crédit et aux services bancaires mobiles. En outre, des mécanismes traditionnels d'épargne communautaire (en particulier les associations d'épargne et de crédit) devraient être aussi valorisés afin d'optimiser le processus de mobilisation interne de ressources pour l'appui aux projets.

- → Garantir la protection sociale à tous, et particulièrement aux travailleurs de l'économie informelle. En facilitant notamment l'accès au Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU) aux travailleurs informels qui constituent l'écrasante majorité des travailleurs au Mali. L'extension du système de couverture sociale aux travailleurs de l'économie informelle contribuera aussi à améliorer leur productivité au travail.

Il convient de noter que la poursuite des efforts d'amélioration durable de la situation sécuritaire est indispensable afin d'accompagner la mise en œuvre effective des recommandations proposées et conforter le processus de développement inclusif et harmonieux au Mali.

Introduction

La question de la prise en compte des besoins humains fondamentaux est au cœur des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Au nombre de ces objectifs mondiaux, l'ODD 8 revêt une importance particulière pour un développement harmonieux et durable dans un pays. Il s'agit de l'objectif relatif à la croissance économique et au travail décent. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le travail décent (emploi productif, convenablement rémunéré et disposant d'une protection sociale) est essentiel à la dignité humaine et à la justice sociale.

Le Mali, à l'instar de nombreux pays en développement, fait face à de multiples défis en matière d'emplois, et notamment d'emplois décents. En effet, l'économie malienne, largement dépendante du secteur primaire, se trouve confrontée à une croissance démographique rapide, un niveau d'informalité élevé, et des disparités sociales et régionales importantes. En outre, ces défis sont exacerbés notamment par les conséquences des crises sanitaire et sécuritaire récentes, les sanctions économiques et financières de l'UEMOA et de la CEDEAO et la crise russo-ukrainienne qui affectent la stabilité économique et sociale du pays ainsi que la situation de l'emploi.

En effet, les crises récentes notamment sécuritaire et sanitaire ont entrainé des conséquences perceptibles sur l'activité économique notamment en termes d'emplois des sec-

teurs et couches les plus vulnérables du pays. Plus spécifiquement, les travailleurs de l'économie informelle particulièrement les femmes et les jeunes de 15-35 ans, les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du commerce de détail, ainsi que le secteur des BTP ont été les plus affectés par la crise sanitaire (BAD, 2021).

Cependant, grâce aux efforts conjugués de l'Etat et de ses partenaires techniques et financiers (notamment les partenaires bilatéraux et multilatéraux), des mesures d'atténuation des conséquences de ces différentes crises ont été prises. En effet, l'Etat du Mali (avec l'appui de ses partenaires) a réagi avec diligence afin d'amortir les chocs socio-économiques de la crise sanitaire (instauration des mesures barrières, fonds spécial dédié aux familles et couches les plus vulnérables, accroissement du soutien aux entreprises impactées par les mesures de prévention via le fonds de garantie du secteur privé, remises d'impôts au cas par cas et secteur par secteur, assouplissements de crédits pour les PME/PMI sinistrées etc.).

Par ailleurs, l'accroissement des capacités opérationnelles des forces armées maliennes sur tout le territoire national et la mutualisation des efforts de défense dans le cadre de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) ont également permis d'améliorer nettement la situation sécuritaire au Mali.

A l'aube de ces lendemains meilleurs pour l'économie malienne, il serait intéressant d'analyser la situation de l'emploi afin de mieux cerner les enjeux d'une meilleure résilience du marché de l'emploi et d'une croissance inclusive et durable dans un contexte post crises au Mali.

Tout en rappelant la relation fondamentale existant entre emploi et production de richesse, le présent Policy Paper a ainsi pour objectif d'une part, de dresser un état des lieux de l'emploi au Mali en se concentrant surtout sur les périodes post crises sanitaire et sécuritaire, et d'autre part, de proposer des recommandations pertinentes afin de renforcer la résilience du marché de l'emploi et assurer un développement harmonieux et durable au Mali.

1. La relation emploi-croissance : un aspect fondamental du développement d'un pays ?

Le premier élément fondamental qu'il convient d'aborder pour évaluer la pertinence de l'analyse de l'emploi dans un pays, est de mettre en exergue son rôle moteur dans la création de richesse. En effet, la création d'emplois supplémentaires dans une économie augmente le niveau de production et la croissance du pays. La théorie économique établit un lien direct entre l'emploi et la croissance économique ou plus précisément, entre croissance et chômage (loi d'Okun). Ainsi, des périodes d'expansion économique devraient créer suffisamment d'emplois supplémentaires et réduire le chômage. L'augmentation du niveau d'emploi devrait à son tour contribuer à rehausser le niveau de production et donc, à générer un cercle vertueux de croissance économique robuste.

De ce fait, l'emploi a toujours été inscrit comme une des priorités fondamentales de tous les Etats, y compris les pays en développement comme le Mali où la question a toujours fait l'objet de débats, compte tenu des caractéristiques spécifiques du marché de l'emploi malien et des crises qu'a traversé le pays au cours de cette dernière décennie. L'expérience de plusieurs pays comme le Mali a montré que le rythme de croissance économique n'est pas assez suffisant pour stimuler une création importante et rapide de l'emploi et baisser le chômage (Diakité et al., 2021).

Qu'est-ce qui pourrait expliquer cette insuffisance de lien robuste entre emploi et croissance au Mali ? Une meilleure analyse de la dynamique du marché de l'emploi permettrait de mieux comprendre les défis de l'emploi au Mali.

2. Dynamique du marché de l'emploi au Mali : mieux comprendre l'enjeu

Un certain nombre de caractéristiques spécifiques de la dynamique du marché de l'emploi au Mali semble contribuer à l'explication des difficultés observées en termes de création d'emplois et notamment d'emplois décents.

2.1. Evolution démographique, marché de l'emploi et inégalités d'accès à l'emploi

Le dernier recensement de la population du Mali (RGPH5, 2022) met en évidence des caractéristiques fondamentales de la population qui tendent à exercer une pression sur le marché de l'emploi au Mali. En effet, la population malienne est extrêmement jeune (21,4 ans d'âge moyen) et le pourcentage des jeunes de 15-34 ans est de 32% en 2022. Les femmes représentent presque la moitié (49,7%) de la population totale. En outre, nous assistons à une évolution rapide de la population en âge de travailler avec près de la moitié (49,4%) de la population totale en 2022 qui est en âge de travailler dont une plus forte proportion des femmes (52,7%) et 47,3% pour les hommes (RNEM, 2022).

L'aspect important à souligner à ce niveau est que la population en âge de travailler (15-64) constitue le potentiel de main-d'œuvre (ou d'emploi) qu'un pays utilise ou pourrait utiliser dans son processus de création de richesse. L'évolution de la population en âge de travailler devrait donc représenter une belle opportunité de création de richesse et d'emplois décents pour un pays et à ce titre, ce potentiel devrait être pleinement exploité.

Cependant, l'analyse de la population en âge de travailler au Mali tend à montrer un certain nombre de contraintes limitant l'exploitation du potentiel de croissance et de création d'emplois décents du pays. Un premier constat est que les femmes et les jeunes qui sont plus nombreux dans la population en âge de travailler ont des possibilités d'emploi plus restreintes et sont beaucoup plus touchés par le phénomène du chômage au Mali (ODHD, 2019 ; RNEM, 2022).

En effet, il existe depuis plusieurs années (indépendamment du milieu de résidence et de la situation socio-démographique), un écart significatif entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes au Mali (76,8% contre 47,1% pour les femmes en 2022). En outre, le chômage touche plus les femmes que les hommes quel que soit le milieu de résidence (6,7% contre 4,5% chez les hommes sur le plan national en 2022), et les jeunes sont plus touchés que les adultes par le phénomène du chômage (11,5% chez les jeunes de 15-24 ans).

Un deuxième constat (en lien avec le premier) se trouve au niveau de la structure même de la population en âge de travailler. En effet, cette population est composée en 2022 de la population en emploi (60,9%), de la population au chômage (3,5%) et d'une troisième composante (35,6%) qui est la population hors main-d'œuvre (population en âge de travailler mais ne pouvant être considérée ni en emploi, ni au chômage au sens du BIT). Bien que la majorité de cette population hors main-d'œuvre soit constituée de retraités et de personnes vivant avec handicap (RNEM, 2022), une part importante de celle-ci constitue une main-d'œuvre potentielle disponible composée majoritairement de femmes (86,8% contre 13,2% d'hommes) et est essentiellement jeune (78,2% de jeunes de 15-35 ans). Cette main-d'œuvre potentielle est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. De plus, un phénomène de plus en plus préoccupant fait surface: le poids des jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEEF) dans la population totale des jeunes au Mali. En effet, en 2022, la part des NEEF de 15-24 ans représentait 31,5% de la population de cette tranche d'âge dont une plus grande vulnérabilité des femmes de ladite tranche d'âge (43,2%) par rapport aux hommes (17,1%). Cet indicateur mérite une attention particulière dans la mesure où il permet d'analyser l'exclusion des jeunes du processus productif et ses conséquences en termes d'augmentation des inégalités sociales et territoriales (notamment sur les couches les plus vulnérables et dans les milieux défavorisés et zones de conflit). Dans un contexte de vulnérabilité et d'extrême jeunesse de la population, la promotion et le développement de centres de formation professionnelle adaptés, ainsi que des centres spécialisés pour les jeunes vivant avec handicap pourraient contribuer à réduire ce phénomène.

Enfin un troisième constat est relatif à la faiblesse de l'emploi urbain par rapport à l'emploi rural au Mali. En effet, l'emploi est majoritairement rural (63,8%), notamment en raison de la concentration des activités dans l'agriculture (emplois agricoles) qui sont moins courants en milieu urbain (RNEM, 2022). Or il se trouve que la plus forte proportion de la population en âge de travailler se situe en milieu urbain (53,4% en 2022).

En résumé, la pression démographique de plus en plus forte sur la population en âge de travailler, les possibilités restreintes d'obtention d'emploi pour les femmes et les jeunes plus nombreux dans cette tranche de la population, ainsi que la concentration des opportunités d'emplois dans le secteur primaire moins favorable à l'emploi urbain limitent le processus d'exploitation optimal du potentiel de création de richesse et d'emplois décents au Mali.

2.2. Dynamique de l'emploi par secteur et type d'emplois

Le tableau 1 ci-dessous montre l'évolution de l'emploi par secteur d'activités entre 2018 et 2022 au Mali.

Tab. 1

Evolution de l'emploi par secteur d'activités au Mali
(en % de l'emploi total)

Emploi par secteur	2018	2020	2022
Agriculture	**64,5%**	**67,8%**	**57,9%**
Industrie	**6,1%**	**9,2%**	**11,3%**
Commerce	**14,5%**	**13,7%**	**18,9%**
Services	**14,8%**	**9,2%**	**11,8%**

Source : auteur sur base des données ENEM 2018, RNEM 2020 et 2022.

Il ressort de ce tableau que bien qu'il ait connu un recul sur la période considérée, le secteur majoritairement pourvoyeur d'emplois au Mali reste le secteur primaire (agriculture), notamment en raison de la faible diversification de l'économie malienne. Ensuite arrive le tertiaire (commerce et services avec 30,7% en 2022) et enfin le secondaire (industrie) avec 11,3% de l'emploi total en 2022. Il est à noter que bien qu'il constitue structurellement la plus faible proportion des emplois créés, le secteur secondaire a connu la plus forte progression entre 2018 et 2022 passant ainsi de 6,1% en 2018 à 11,3% en 2022, mettant ainsi en évidence le développement progressif de l'industrialisation au Mali.

A ce niveau, deux autres observations importantes méritent d'être soulignées. La première observation a trait à la nature de l'emploi sectoriel. D'abord, l'emploi agricole est majoritaire en milieu rural (71,8% en 2022) alors que ce type d'emplois est très faible (8,6% en 2022) en milieu urbain où vit la majorité de la population en âge de travailler. Ensuite, le secteur tertiaire (commerce et services) occupe plus de 70% de l'emploi en milieu urbain, alors que ce type d'emplois génère moins de valeur ajoutée dans le cas du Mali. Ces aspects mettent en évidence la nécessité d'une diversification accélérée de l'économie malienne, notamment via l'industrialisation afin de créer plus d'emplois décents, générateurs de plus de productivité et de valeur ajoutée pour l'économie malienne.

La deuxième observation concerne le mode d'insertion même en emploi au Mali. En effet et de manière structurelle (indépendamment du genre et du milieu de résidence), les relations personnelles constituent le facteur dominant d'obtention d'emploi au Mali (72,1%, RNEM 2022) suivi loin derrière de l'auto-emploi (21,9%). La contribution des recrutements directs auprès des employeurs, par voie de concours ou encore via les agences d'intermédiation entre l'offre et la demande de travail (ANPE, agences de placement…) reste encore très faible au Mali (moins de 3%). Ce constat révèle un défi majeur du marché du travail au Mali, en ce sens qu'un marché de l'emploi qui fonctionne convenablement devrait créer les conditions d'une concurrence loyale afin d'exploiter pleinement toute la main-d'œuvre compétente disponible pour plus de productivité, de création de richesse et de justice sociale.

Par ailleurs, la répartition des emplois par type d'emploi révèle une autre réalité de l'emploi au Mali (tableau 2).

Tab. 2

Evolution des différents types d'emploi au Mali
(en % de l'emploi total)

Types d'emploi	2018	2020	2022
Salarié	**11,1%**	**8,8%**	**11,4%**
Indépendant	**63,1%**	**66,5%**	**71,4%**
Aide familiale	**25,8%**	**24,7%**	**17,2%**

Source : auteur sur base des données ENEM 2018, RNEM 2020 et 2022.

Il ressort du tableau 2 que même si on observe une légère progression au cours des années (sauf en 2020 à cause des crises notamment sanitaire), la part des emplois salariés est structurellement la plus faible au Mali (11,4% en 2022). Cela signifie donc que la formalisation des relations de travail reste très faible au Mali, et que les emplois précaires (emplois indépendants et aide familiale) sont prépondérants. En effet, les emplois indépendants dominent très largement le marché de l'emploi malien (71,4% en 2022), suivis des emplois d'aide familiale même si ce type d'emploi est en recul progressif au Mali (17,2% en 2022).

Pour résumer, la faible diversification de l'économie, le fonctionnement sous-optimal du marché de l'emploi et la précarité des emplois réduisent les capacités de résilience du marché de l'emploi et nécessitent la mise en œuvre de mesures ambitieuses afin d'accroître les efforts de justice sociale au Mali.

2.3. Emploi privé et précarité de l'emploi

Une caractéristique fondamentale de l'emploi au Mali est qu'il est essentiellement et structurellement informel (96,6% en 2022) et ce, indépendamment du sexe ou du milieu de résidence. Il se trouve que ce type d'emploi se caractérise principalement par une faible productivité du travail (et donc un faible revenu), de mauvaises conditions de travail et une absence de protection sociale.

Lorsque l'on jette un regard sur le secteur privé qui est le principal moteur de création de richesse et d'emplois dans un pays (tableau 3), il apparaît que ce sont les entreprises privées informelles qui, de manière structurelle, emploient majoritairement au Mali (82,9% en 2022). L'aspect préoccupant de cette analyse est de constater que les entreprises privées formelles n'emploient que moins d'un pourcent (0,5%) de la main-d'œuvre au Mali et ce, depuis plusieurs années, alors qu'elles sont les créatrices d'emplois décents, de valeur ajoutée et de recettes fiscales nécessaires au financement du développement dans un contexte de rareté des ressources.

Tab. 3

Dynamique de l'emploi privé au Mali
(en % de l'emploi total)

Nature de l'emploi	2018	2020	2022
Entreprises privées formelles	**0,4%**	**0,5%**	**0,5%**
Entreprises privées informelles	**76,3%**	**72,6%**	**82,9%**

Source : auteur sur base des données ENEM 2018, RNEM 2020 et 2022.

En outre, la prédominance du secteur privé informel agit négativement sur les efforts de réduction de la pauvreté et des inégalités de revenus dans la mesure où le revenu moyen du secteur formel est presque deux fois plus élevé que celui du secteur informel (Alkemade et al., 2021).
Par ailleurs, l'analyse de la précarité de l'emploi au Mali (pouvant s'apprécier par rapport au taux de travailleurs pauvres et aux travailleurs bénéficiant d'un système de protection sociale), met en évidence une autre réalité de l'emploi au Mali.

En effet, en 2022, le taux de travailleurs pauvres (pourcentage de personnes en emploi dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté qui est de 279 574 FCFA en 2022) est de 39,6%, ce qui dénote de l'importance préoccupante du travail précaire au Mali.

De plus, la part de la population en emploi bénéficiant d'un régime de protection sociale en 2022 ne représentait

que 3,1% de l'ensemble des personnes en emploi (tous types d'emplois confondus) avec 4% chez les hommes travailleurs et 1,7% chez les femmes travailleuses. Bien qu'il y ait eu une amélioration par rapport à 2020 (2,1% de travailleurs couverts), il apparaît que le système de protection sociale des travailleurs est très faible au Mali, notamment en raison de l'écrasante majorité des emplois indépendants dont la plupart n'est couverte par aucun régime de protection sociale.

En résumé, la dynamique de l'emploi privé au Mali nécessite de se focaliser sur la structure fondamentale de l'économie malienne qui reste largement informelle, et développer une stratégie idoine de couverture sociale et de formalisation des entreprises informelles.

3. Politiques publiques et initiatives en faveur de l'emploi au Mali : des avancées perceptibles mais à intensifier et accélérer...

Le Mali a toujours eu la question de l'emploi au cœur de ses priorités de développement. Il dispose et met en œuvre depuis plusieurs années une Politique Nationale de l'Emploi (PNE) assortie d'un plan d'actions, et plusieurs agences d'appui à la promotion de l'emploi ont vu le jour (ANPE, APEJ) etc. Par ailleurs, la question de l'emploi et notamment de l'emploi des jeunes occupe une place de choix dans la nouvelle vision Mali 2063 et dans la nouvelle stratégie de développement du Mali nommée Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable (SNEDD, 2024-2033). De plus, d'autres initiatives en matière d'emplois appuyées par les PTFs viennent également soutenir les efforts de l'Etat dans ce domaine.

Malgré un contexte national et international difficile, la mise en œuvre de ces politiques et initiatives d'appui à l'emploi a produit des résultats perceptibles, notamment dans la création de plus d'emplois dans l'industrie, dans la réduction du poids de l'emploi informel (de 97,2% en 2020 à 96,6% en 2022) ou encore dans la couverture sociale (de 2,1% en 2020 à 3,1% en 2022).

Toutefois, il est important de noter que ces avancées sont lentes et insuffisantes au regard de l'ampleur des défis de l'emploi au Mali, et il convient de mettre en œuvre des réformes ambitieuses afin d'intensifier et d'accélérer ces avancées, notamment en termes de fonctionnement efficient du marché du travail, d'emplois décents des populations les plus vulnérables (femmes, jeunes, personnes vivant avec handicap) et de formalisation de l'économie.

Ces réformes devraient être discutées, élaborées et mises en œuvre autour d'un dialogue social (Etat, patronat, syndicats) franc, transparent et dynamique, tout en ayant une meilleure connaissance de la structure et des fondamentaux de l'économie malienne afin que la performance et la justice sociale en termes d'emplois soient une réalité au Mali.

4. Face à l'ampleur des défis de l'emploi, quelles propositions concrètes pour renforcer la résilience du marché de l'emploi et assurer un développement harmonieux et durable au Mali?

Dans un tel contexte et au regard de l'analyse effectuée, il s'avère nécessaire de:

- → Accélérer le processus d'industrialisation de l'économie en se focalisant sur l'agro-alimentaire. Cela permettra ainsi d'établir une passerelle directe entre l'Agriculture (principal secteur créateur d'emplois au Mali) et l'Industrie (créateur d'emplois salariés et de revenus décents), afin que le potentiel démographique soit pleinement exploité au profit du processus de création de richesse et d'emplois décents formels au Mali. Compte tenu du contexte de rareté des ressources, il serait important de développer des approches de partenariat public-privé (PPP) profitant avec équité à l'ensemble des parties prenantes (populations, entreprises et Etat). Ces partenariats PPP pourraient également être mis à profit pour la résolution de la question énergétique tant chère non seulement au processus d'industrialisation, mais aussi au bien-être des populations maliennes.

- → Réformer le marché de l'emploi de manière à garantir un fonctionnement optimal du marché. Cela devrait passer par un certain nombre de mesures notamment : (1) le suivi de l'application effective de la législation du travail, (2) l'accès à l'information pour tous, (3) la concurrence loyale, (4) une meilleure prise en compte des opportunités pour les personnes vivant avec handicap, et (5) la redéfinition des filières de formation en fonction des besoins réels du marché du travail. Cela réduira considérablement les contraintes et inégalités d'accès au marché de l'emploi, et augmentera la probabilité d'obtention des emplois salariés et décents.

- → Adopter une approche incitative de formalisation du secteur informel. Etant donné que l'écrasante majorité des emplois est informelle au Mali, une approche incitative et progressive de formalisation du secteur est nécessaire. Cela devrait passer notamment par : (a) une meilleure organisation de ces travailleurs en coopératives par domaine d'activités, (b) un renforcement de leurs compétences techniques (formations professionnelles de courtes durées en fonction des potentialités économiques locales), et (c) un appui en matière de conseils, de gestion d'entreprise, et d'amélioration des services publics de l'emploi (tels que l'immatriculation des entreprises ou l'assurance volontaire) afin de réduire le temps consacré aux démarches administratives qui constituent un obstacle majeur pour les travailleurs du secteur informel. Ces différentes actions vont permettre d'améliorer la productivité et la compétitivité des travailleurs de l'économie informelle, ce qui les incitera à rechercher de meilleures opportunités d'affaires ou d'emplois et à se

formaliser, contribuant ainsi à réduire la précarité des emplois et la pauvreté au Mali.

→ Promouvoir davantage l'entrepreneuriat et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes afin d'exploiter pleinement le potentiel démographique. Il est important de noter que les femmes et les jeunes constituent le potentiel démographique du Mali et à ce titre, ce dernier devrait être pleinement exploité afin de créer plus de richesse et plus d'emplois décents au Mali. Il serait donc nécessaire de financer des projets à impact rapide en faveur de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes notamment en milieu rural et en fonction des potentialités économiques locales. Cela passera aussi par la promotion de l'inclusion financière à travers notamment l'éducation financière, l'accès au micro-crédit et aux services bancaires mobiles. En outre, des mécanismes traditionnels d'épargne communautaire (en particulier les associations d'épargne et de crédit) devraient être aussi valorisés afin d'optimiser le processus de mobilisation interne de ressources pour l'appui aux projets.

→ Garantir la protection sociale à tous, et particulièrement aux travailleurs de l'économie informelle. En facilitant notamment l'accès au Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU) aux travailleurs informels qui constituent l'écrasante majorité des travailleurs au Mali. L'extension du système de couverture sociale aux travailleurs de l'économie informelle contribuera aussi à améliorer leur productivité au travail.

Références

1 Alkemade, P. et al. (2021). Analyse des Inégalités de Revenus au Mali. Agence Française de Développement, Papiers de recherche, pp. 1-56.

2 Banque Africaine de Développement (BAD, 2021). Le Secteur Privé face à la Cri se Sanitaire : Impacts de la COVID-19 sur les PME au Mali. Rapport principal.

3 Diakité, S., Mariko, O., et Traoré, D. (2021). Croissance et Chômage au Mali : vérification empirique de la loi d'Okun. Revue Malienne de Science et de Tech nologie, 2(25), Série C.

4 M'baye, C.K. (2022). Labour Productivity and Economic Growth in the WAEMU Region: Both a Puzzle and a Key to Economic Development? African Journal of Business and Economic Research, 17(3), pp. 67-87.

5 ODHD (2019). Analyse-diagnostic des Inégalités entravant la Croissance Inclu sive au Mali, Rapport principal, Bamako.

6 ONEF (2023). Rapport National sur l'Emploi auprès des Ménages (RNEM, 2022), Rapport principal, Bamako.

7 ONEF (2021). Rapport National sur l'Emploi auprès des Ménages (RNEM, 2020), Rapport principal, Bamako.

8 ONEF (2018). Enquête Nationale sur l'Emploi auprès des Ménages (ENEM, 2018), Rapport principal, Bamako.

À propos de l'auteur

Dr Cheick Kader M'baye est enseignant-chercheur à la Faculté d'Economie de Bamako (FSEG). Il est spécialiste en Macroéconomie et Politiques de Développement.

Imprint

Editeur
Friedrich-Ebert-Stiftung
Faso Kanu
BP. 428 Bamako - Mali
Tel. +223 44 90 60 30 - 44 90 60 29
E-Mail: info@fes-mali.org
Site web : ↗ www.mali.fes.de

Département d'édition
Département Afrique

Contact
Svenja BODE
Svenja.Bode@fes.de

Les opinions exprimées dans cette publication ne sont pas nécessairement celles de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES). L'utilisation commerciale des médias publiés par la FES n'est pas autorisée sans le consentement écrit de la FES. Les publications de la FES ne peuvent pas être utilisées à des fins de campagne électorale.

Septembre 2025

© Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Mali, 2025

ISBN 978-99952-75-49-5

D'autres publications de la Friedrich-Ebert-Stiftung sont disponibles ici : ↗ www.fes.de/publikationen

Friedrich Ebert Stiftung
Bureau Mali